Bulletin d'informations municipales

Le Crevantois #2020



www.crevant-laveine.fr



Crevantois, Crevantoises

Il y a six ans, par vos votes, vous avez confié la gestion de la commune à une nouvelle équipe. Cette année, les 15 et 22 mars vous devrez à nouveau retourner aux urnes pour élire un nouveau conseil municipal. Je vous incite vivement à participer à cet acte fondamental de notre démocratie.

Tout au long de ces six années, notre équipe a fait au mieux de ses capacités humaines et financières et je remercie tous ceux qui ont travaillé pour la commune, les conseillers, les agents municipaux et les bénévoles. Nous sommes tous très honorés et très heureux d'avoir pu servir la communauté, mais ce n'est pas toujours facile. Gérer c'est accepter en permanence de faire des choix et donc de ne pas satisfaire tout le monde. Chacun doit comprendre ou devrait comprendre que les ressources et les moyens sont limités dans notre petite commune. Ce qui nous a toujours guidé, c'est la primauté de l'intérêt général sur l'intérêt privé. La somme des satisfactions des demandes individuelles ne coïncide pas nécessairement avec l'intérêt du bien public. Il y a toujours des priorités à établir. Avant de demander, parfois d'exiger, des travaux à la municipalité nous devons nous poser quelques questions : Est-ce vraiment nécessaire ? L'argent à dépenser ne serait-il pas mieux utilisé pour d'autres opérations ? Combien seronsnous à bénéficier de l'action demandée ? Ne puis-je pas en réaliser une partie moi-même ? C'est ainsi que nous avons privilégié les travaux de préservation ou d'amélioration des lieux communs et les investissements dans des matériels performants.

En octobre dernier, un groupe de vingt et un crevantois a répondu à l'invitation de la commune de Momerstroff avec qui nous sommes liés par une charte en mémoire des douloureux événements de 1940, période pendant laquelle notre commune a

The second street and the

accueilli plusieurs familles expulsées de leurs habitations. Crevant-Laveine a offert à cette commune une lampe et Momerstroff deux arbres plantés le 11 novembre près de l'école.

En 2019, nous avons réalisé trois gros chantiers: la rénovation complète de la terrasse de la salle polyvalente et des alentours avec l'aide de la Région, le cheminement du parking vers l'école avec l'aide du SIEG. D'ailleurs nous remplaçons progressivement les lampes et néons par des LED dans les bâtiments publics. Inscrit au budget 2019, il reste le gros chantier de réfection de la toiture de l'école avec les aides du Département, de la Région et de l'Etat. De nombreuses interventions ont été nécessaires pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales et éviter les inondations, soit en créant de nouveaux collecteurs soit en les améliorant: à la Terrasse Basse, chez Barry, aux Bardins, rue de l'Etang Garmy. Des drains ont été posés pour assainir les abords de l'école et de la salle polyvalente. Le captage de la fontaine de la Moutade a été remis en état suite à des incivilités quant à l'usage.

Sur les bâtiments, il a été procédé à la peinture de toutes les huisseries extérieures de l'école et des façades de la salle polyvalente, à la remise en état d'un des appartements en location de la Croix Mozat, à la pose d'un faux plafond transparent dans une salle de classe pour mieux isoler du froid comme du chaud.

Un financement de l'Europe nous a permis d'équiper l'école de TBI (tableaux blancs interactifs) et de vidéoprojecteurs.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les détails en images des travaux effectués.

> Je vous souhaite une bonne lecture, Didier MATRAS

P.2	Le mot du maire
P.3	Etat civil
P.4/5	Aperçu des travaux réalisés dans l'année
P.6/7	Travaux de la salle polyvalente
	Travaux cheminement école
P.8	Participation citoyenne / Ste Geneviève
P.9	Jeannine 100 ans
	Recette de cuisine de notre doyenne
P.10/11	Momersttoff / Plantation d'arbres de l'amitié
P.12	Un peu d'histoire sur le droit de vote
	Noms des anciens maires depuis 1800

P.13	Amicale école/école
P.14	MAM / Amicale MAM
P. 15	Assistantes maternelles / Criterium du
	Dauphiné / Pétanque
P.16	Bibliothèque / CCAS / Ligue contre le cancer
P.17	ACCA / Club du 3 ^{ème} âge
P.18	Incivilités / Budget
P.19	Infos pratiques
P.20	Manifestations

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

- Le 16 janvier est né à THIERS, Bradley, de Manon INDERCHIT et Bryan REDON HORN, domiciliés « Chez Table »
- Le 20 janvier est né à THIERS, Tao, d'Emilie ROUX et Gaultier PRADEL, domiciliés 23 route de la Dore
- Le 24 janvier est née à THIERS, Alix, de Lucie BOUETTE et de Ludovic CANET, domiciliés 16 rue des Bardins
- Le 9 mai est née à THIERS, Noélie, de Margot TAILLARDAT et de Ghislain GIRAUD, domiciliés 3 route de Puy-Guillaume
- Le 12 mai est né à THIERS, Lenny, de Pascaline HABONNEL et de Bastien CHASTEL, domiciliés 5 rue de Fontpanade
- Le 10 juillet est née à BEAUMONT, Camille, d'Emilie SAUREL et de Nicolas BONNAIRE, domiciliés 2 route de la Terrasse Haute
- Le 12 juillet est née à THIERS, Perrine, de Carole ARQUILLERE et de Mathieu JALLUT, domiciliés 17 rue des Escolives
- Le 20 juillet est née à THIERS, Anna, de Pauline MARIA et d'Alexandre DAUPHANT, domiciliés 17 rue des Escolives
- Le 5 août est née à THIERS, Nina, de Clara AUCLAIR et de Jonathan MATUSSIERE, domiciliés 3 rue des Escolives
- Le 21 août est née à CLERMONT-FERRAND, Juliette, d'Elodie FRAGNE et d'Olivier TRALONGO, domiciliés 4 rue de Bajolet
- Le 27 septembre est né à CLERMONT-FERRAND, Erwan, de Christine ROY, domiciliée 5 route de Puy Guillaume, et de Noël GENEIX
- Le 2 octobre est né à THIERS, Djayann, d'Anaïs MARTIN et d'Anthony KOLHER, domiciliés « La Beaume »
- Le 5 octobre est née à BEAUMONT, Louise, de Fanny ROMÉRA et de Fabien BUISSONNIERE, domiciliés 2 rue de Chez Table
- Le 12 novembre est né à BEAUMONT, Louis, d'Aurélie GRELICHE, domiciliée « La Croix Mozat », et de Romain CHAUFFOUR domicilié « Vorreton » à Escoutoux

MARIAGES

- Le 13 avril de Nathalie BOURGOIS, saisonnière, et de Frédéric GALLON, sans emploi, domiciliés rue de la Goutte d'Orgiat
- Le 27 avril de Sylvie EXBRAYAT, assistante sociale, et de Bernard RODDIER, moniteur d'atelier, domiciliés « Les Taligères »

- Le 22 juin d'Audrey DUCREUX, employée administratif, et de Pierre JOURDAN, mécanicien agricole, résidant 1 impasse des Sources, domiciliés 4B La Goutelle – LIMONS
- Le 13 juillet de Mylène MAYET, infirmière, résidant 4 rue des Graves, et de Florian GONTARD, gendarme, domiciliés 105 avenue de Verdun – DECIZE
- Le 24 août de Manon LEVREY, assistante opérationnelle, et de Loïc POULIQUEN, routier, résidant 17 route de Culhat, domiciliés 4 rue de la Halle – BILLOM
- Le 21 décembre de Magalie ZANINI, chargée des ressources humaines, et de Jérémy ARMAND, agent service technique, domiciliés 11 rue des Blanchards

PACS

- Le 9 février de POIROT Lisa et de MERTZ Kévin, domiciliés 8 route des Jolys
- Le 25 mai de DUCROS Emilie et de MARC Mickaël, domiciliés 1TER rue de Bajolet
- Le 25 juin de MARIA Pauline et de DAUPHANT Alexandre, domiciliés 3 rue de Chez Faye
- Le 30 octobre de CARMONA Céline et de CHABANNE Jérôme, domiciliés 2 chemin du Bois
- Le 16 novembre de BOUETTE Angélique et de CARDOSO Julien, domiciliés 15 route de Lezoux
- Le 16 novembre de ROUBELAT Noémie et de BÉGUIER Maxime, domiciliés route de Maringues

DÉCÈS

- Le 23 février est décédée à THIERS, Hélène GAUBERT, épouse MATHIEU, 86 ans, domiciliée 34 route de Thiers
- Le 7 mai est décédé à CREVANT-LAVEINE, René LAGOUGE, 87 ans, domicilié rue de Rosse
- Le 24 avril est décédé à CLERMONT-FERRAND, Guy HONORÉ, 83 ans, domiciliés 23 rue de Laveine
- Le 22 juillet est décédé à RIOM, Robert GRINGOIRE, 86 ans, domicilié 7 rue des Escolives
- Le 07 septembre est décédé à BEAUMONT, Eric FRANCOIS, 56 ans, domicilié 2 rue de la Goutte d'Orgiat
- Le 13 novembre est décédé à THIERS, Félix PALLAGET, 87 ans, domicilié 3 rue de Fontpanade
- Le 23 décembre est décédé à MARINGUES, Félix GANNAT, 89 ans, domicilié à Fontpanade
- Le 27 décembre est décédée Jacqueline CHABARD épouse BEHIN, 74 ans domiciliée 15 route de la Terrasse Haute

APERÇU DE QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE

Taille des arbres au monument aux morts et à l'ancien cimetière.



Pose main courante terrain de foot



Réparation de l'alimentation à la fontaine de la Moutade





Travaux de voirie la Terrasse Basse

Travaux sur réseau d'eau pluviale chez Barry...





... et aux Bardins





Pose drains aux abords de l'école





Stockage d'une partie de l'enrochement supprimé à l'Ile des cailloux sur la rive Allie





Peinture appartement en location



Peintures chemin pietonnier



Dalle de stockage vers atelier



TRAVAUX D'ENTRETIEN AU GROUPE SCOLAIRE

Mise en sécurité partie toiture groupe scolaire en attendant rénovation totale en 2020



Peintures des huisseries extérieures



Pose de rideaux coupant les rayons du soleil puis pose d'un faux plafond en macrolon dans une classe



Pose d'un éclairage à led à la cantine



AMÉNAGEMENT DU SITE DES SIX PIERRES Rénovation de la terrasse à l'arrière de la salle ployvalente et ses alentours

















































TRAVAUX SUR CANALISATION : Chignons de racines

En raison de la sécheresse, les arbres ont cherché vainement de l'eau. Leur solution a été l'infiltration de leurs racines dans le réseau pluvial. Nos employés communaux ont dû intervenir plusieurs fois sur de tels cas. La situation était toujours la même, les racines des arbres des propriétés privées obstruaient les canalisations. Aussi, veillez à regarder parfois les regards devant votre maison pour ôter ces racines, sinon le réseau se bouche et l'eau ne s'évacue plus et risque de remonter dans vos canalisations. Tout débouchage est désormais fait par une société et cela a un coût qui vous sera facturé comme il s'agit de « vos racines ».

Nous comptons sur votre vigilance.





La participation citoyenne c'est quoi ? La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement. Elle est encadrée par la gendarmerie nationale et elle vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de cette démarche consistent :

- en l'établissement d'un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique,
- la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- le renforcement de la tranquillité au cœur des foyers et ainsi générer des solidarités de voisinage.

Comment devenir référent ? Le

référent est un bénévole dans un hameau ou quartier qui propose d'être "les yeux" de la gendarmerie. Il signale les faits suspects qui lui ont été signalés par les habitants. Il en avise la gendarmerie. Il est rappelé que s'il y a des faits en cours (vol, dégradation), il faut appelez le 17.

Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 15 novembre 2019 à la salle polyvalente afin que les habitants puissent mieux appréhender cette nouvelle démarche. L'adjudant HIEGEL, détaché de la compagnie de THIERS à LEZOUX a pu ainsi expliquer ce nouveau dispositif aux habitants, il a aussi répondu aux diverses questions et à la fin, les personnes intéressées ont pu se proposer pour être référent sur les différents hameaux.

Si vous êtes intéressés, venez en mairie pour donner vos coordonnées. Vous serez ensuite contacté par la gendarmerie pour une réunion de formation

Par délibération en date du 13 décembre 2019, le conseil municipal a validé la mise en place de ce nouveau dispositif. Une convention tripartite (mairie – gendarmerie et procureur de la République) devrait être signée lors du premier trimestre 2020.



SAINTE GENEVIÈVE FÊTÉE À CREVANT-LAVEINE

Les gendarmes de la compagnie de gendarmerie de THIERS avaient choisi notre commune cette année pour honorer la patronne de la gendarmerie sainte Geneviève, le vendredi 22 novembre. Ce hasard faisait bien les choses puisqu'il faut rappeler que depuis le 1er janvier 2019, notre commune est désormais rattachée à la brigade de gendarmerie de LEZOUX.

Cette fête est un rituel mais aussi l'occasion pour la gendarmerie de montrer son ancrage territorial auprès des habitants et des élus.

Après la traditionnelle messe, élus, gendarmes, anciens gendarmes se sont retrouvés à la salle polyvalente. Le maire de la commune a rappelé que le lien entre gendarmerie et élus était primordial.

Le chef d'escadron Séverine

LUCANO, commandante de la compagnie de Thiers a rappelé les valeurs de la gendarmerie « honneur, dévouement et courage » et a rendu hommage gendarmes de cette compagnie. Elle a ensuite dressé le bilan de l'année en indiquant que la délinquance générale était en baisse de 10 % et qu'il en était de même pour les atteintes aux personnes (en recul de 9%). Elle a également abordé le thème de la participation citoyenne avec 10 protocoles signés.

A son tour, le général Philippe OTT, commandant du groupement départemental de gendarmerie du PUY DE DOME et commandant adjoint de la région de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes a évoqué l'insécurité routière même si sur le ressort de THIERS les tendances sont meilleures que sur le département. Il a également salué le travail des gendarmes sur le terrain.

Pour clôturer cette cérémonie, le sous-préfet nouvellement nommé, Etienne KALALO a rendu un hommage appuyé à la gendarmerie incarnant non seulement la république mais représentant aussi « une force de sécurité riche de son histoire tournée vers l'avenir »

Cette cérémonie s'est ensuite clôturée autour d'un moment de convivialité.



Madame Jeannine CHALARD a eu 100 ans le 15 septembre dernier.

Aussi, samedi 21 septembre après midi, Monsieur le Maire, en présence des membres du conseil municipal et du CCAS et du maire honoraire, avait convié cette dame ainsi que sa famille et amis pour fêter ce centenaire.

Durant cette cérémonie, le maire a remis la médaille de la commune à Jeannine CHALARD née ASTIER car avec son grand âge elle honore la commune.

La commune lui a offert une canne avec poignée en olivier et manche en hêtre flambé et des chocolats.

Roger MASTERNAK maire honoraire et neveu de la centenaire a retracé sa vie.

Jeannine CHALARD est née à

Crevant Laveine et enfant, elle habitait chez Mozat. Elle a fait sa scolarité à l'école du bourg de Crevant car elle était hébergée chez ses grands parents maternels FOURNIER demeurant à la Bresle. Puis à l'âge de 14 ans, elle cessa l'école et partit travailler tout d abord durant 2 mois au château de montagne puis au château de Sauvagnat (Vinzelles). Ses parents étant agriculteurs, elle gardait les vaches au pré et c'est comme cela qu'elle rencontra son futur mari Antonin CHALARD. lls marièrent en janvier 1938 et naquit leur premier enfant René en décembre 1938 puis quelques années après Guy et Chantal. Ils s'installèrent chez Barry où ils avaient une ferme.

Avec son mari, ils ont travaillé durant toute leur vie et ils ont même fêté leurs 70 ans de mariage. Elle a 7 petits enfants et 6 arrières-petits enfants.

Son mari "Tonin" est décédé en 2010 et depuis elle habite chez sa fille Chantal et son gendre Lucien GARDELLE, route de Lezoux.

Elle va plusieurs fois par semaine chez son fils Guy et Colette CHALARD, aux Minaux.

Il y a 2 ans, son fils René est décédé.

Parler avec Madame CHALARD est un véritable plaisir car elle nous fait partager les moments de vie d'antan. Elle continue de marcher avec sa canne autour de la maison.

Son secret de longévité, un petit carré de chocolat noir.

Bon anniversaire à notre doyenne!







La recette de notre doyenne Les croquelets

- 1 Mettre le sucre, le sucre vanillé et les œufs et bien mélanger.
- 2 Ajouter la farine, la levure, le beurre fondu, l'huile et la crème
- 3 Il faut obtenir une pâte épaisse.
- **4** Former des petits tas avec une cuillère à soupe et les poser sur une plaque
- 5 Enfourner th 6 (180°) entre 10 et 15 minutes
- **6** Les conserver dans une boite métallique durant quelques jours

Ingrédients

2 œufs
40 g de beurre fondu
2 cuillères soupe huile
½ s sachet de levure
200 g de farine
50 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
1 cuillère à soupe de crème
(facultatif)

VOYAGE DU 4 au 6 OCTOBRE 2019 A MOMERSTROFF

Le groupe de 21 crevantois avait rendez-vous à la Croix Mozat puis au pôle commercial à 8h pour le départ en car. Après une pause technique sur l'autoroute, le groupe a dégusté un savoureux repas à Nuits St Georges, notamment un fameux bœuf bourguignon.



Première étape repas à Nuits St Georges

Encore quelques heures en car puis c'est l'arrivée à Momerstroff, sous une pluie diluvienne, pour le pot d'accueil et la répartition des visiteurs dans les familles pour le diner.





Arrivée et accueil à la mairie de Momerstroff place Crevant-Laveine

Samedi matin, départ pour la visite de Metz. Un tour de la

ville en petit train, la visite de la très belle cathédrale puis du musée Pompidou ont occupé toute la journée.



Visite de Metz en petit train



La cathédrale



Le vitrail de Chagall







Le musée Pompidou

Le soir, c'était diner dansant jusque tard dans la nuit.







Samedi soir diner dansant

Le Conseil Municipal avait voté l'attribution de la médaille d'honneur de Crevant Laveine aux quatre anciennes accueillies en 1940 dans notre commune. Deux sont remises à domicile, les deux autres dans la salle des fêtes.



Louise Crauser

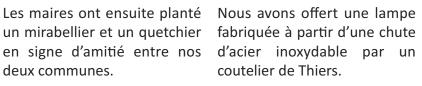


Puis ce furent les remises de cadeaux dans la salle des fêtes. Momerstroff a offert deux arbres (plantés le 11 novembre à Crevant).

deux communes.



Les quatre maires échangent les cadeaux







Dernier repas avant le départ

Retour en Auvergne avec plein souvenirs car nous pouvons le dire les Momestroffois et Momerstroffoises savent accueillir!!!!





Félicie Tarral et La fille de Véronique Ehrmann, recevant la médaille pour sa mère hospitalisée

PLANTATATION DES ARBRES DE L'AMITIÉ

Le 11 novembre, après la cérémonie de commémoration de la guerre 14-18 au monument aux morts, la population s'est retrouvée aux abords du groupe scolaire.

maire honoraire ont planté chacun un prunier plus exactement un mirabellier et un quetchier.

Didier MATRAS, actuel maire et Roger MASTERNAK



Ces deux arbustes ont été offerts à notre commune par les Momerstroffois. Lors de la visite des Crevantois le premier week end d'octobre en Lorraine, les deux mêmes arbustes ont été mis en terre à Momestroff.

Ces deux arbres sont le symbole de l'amitié qui unit nos deux communes.



UN PEU D'HISTOIRE SUR LE DROIT DE VOTE

Durant la révolution française, 44 000 municipalités sont créées avec à leur tête un maire et des conseillers élus. Elles remplacent les paroisses. Seuls, les hommes âgés de plus de 25 ans et payant un impôt au moins égal à trois jours de travail, ont le droit de voter : cela s'appelle un scrutin censitaire.

Pour être élu, il faut payer un impôt au moins égal à dix jours de travail.

Le maire est élu pour deux ans (l'élection en 1790). Quant aux modalités d'élection des conseillers ou maire, elles ont souvent changé depuis.

Puis en 1800, les maires et les conseillers municipaux sont nommés par le Préfet.

De 1830 à 1848, les conseillers municipaux sont élus par des hommes de plus de 21 ans ayant le plus de revenus. Le maire et son adjoint sont nommés par le Préfet parmi les conseillers.

En 1848, le suffrage universel est proclamé : désormais, les hommes âgés de plus de 21 ans et sans condition de ressources, peuvent se rendre aux urnes. Pour élire le maire et les adjoints, les conseillers doivent avoir plus de 25 ans.

En 1852, Louis Napoléon Bonaparte ne modifie pas le système d'élection des conseillers mais c'est à nouveau le Préfet qui désigne le maire et les adjoints et pas forcément parmi les conseillers élus.

A partir de 1871, le système actuel est mis en place.

En 1944, les femmes obtiennent le droit de vote et sont éligibles.

Noms de anciens maires de la commune

NOM DU MAIRE	DATE DU MANDAT
HUGUET Pierre	du 11 juillet 1800 au 1 ^{er} juin 1812 <i>(décès)</i>
HUGUET Pierre-Antoine (fils du précédent)	du 28 juin 1812 au 1 ^{er} octobre 1815
CELLIER François	du 1 ^{er} octobre 1815 au 220 mai 1818
HUGUET Pierre-Antoine	du 2 juin 1818 au 25 mai 1840
JOUBERT Pierre, Amable, Philippe	du 25 mai 1840 au 7 septembre 1863 <i>(démission)</i>
SOULIER Pierre	du 13 septembre 1863 au 4 septembre 1865
DE CORDEBEOEUF DE BEAUVERGER Jean, François, Adhémar Marquis de Montgon	du 17 septembre 1865 au 24 septembre 1870
JOUBERT Pierre, Amable, Philippe	du 6 octobre 1870 au 14 avril 1871
DE CORDEBEOEUF DE BEAUVERGER Jean, François, Adhémar Marquis de Montgon	du 12 mai 1871 au 11 janvier 1878
BONNEFONT Jean-Paul	du 21 janvier 1878 au 3 mai 1896
HABONNEL Claude	du 17 mai 1896 au 15 mai 1900
RIVAL Étienne, Jean	du 21 mai 1900 au 10 mai 1908
BONNEFONT Jean-Paul	du 17 mai 1908 au 22 mai 1918
RIVAL Étienne, Jean	du 2 juin 1918 à courant juin/juillet 1925 <i>(décès)</i>
CHAMPAGNOL Marien, Alphonse	du 22 août 1926 au 27 août 1969 <i>(décès)</i>
MONDON René	du 11 octobre 1969 au 20 mars 1977
GONON Georges	du 26 mars 1977 au 19 mars 1989
MASTERNAK Roger	du 19 mars 1989 au 30 mars 2014
MATRAS Didier	du 30 mars 2014 au 15 mars 2020

Maintenant, sur votre carte d'électeur, il vous est attribué un numéro national d'électeur qui sera le même tout au long de votre vie.

DATES du scrutin pour les élections municipales : 15 et 22 mars 2020

AMICALE DE L'ÉCOLE DE CREVANT-LAVEINE

BUREAU 2019/2020

Le 8 Octobre 2019 a eu lieu l'élection des membres du bureau de l'AECL.

L'équipe se compose de :

- Lucie CANET, Présidente
- Roselyne PIRES, Vice-Présidente
- Jennifer ZIMMERMANN, Secrétaire
- Karen BRUGIERE, Vice-secrétaire
- Ophélie REBILLARD, Trésorière
- Lise NONDEDEOU, Vice-trésorière
- Charleyne CLEOPATRE, membre actif
- Malorie ROGEZ, membre actif
- Angélique BOUETTE, membre

CALENDRIER 2019/2020Salle des fêtes de Crevant-Laveine

Fête de Noël : 20 Décembre 2019 Loto : 15 Février 2020 Kermesse Spectacle de fin d'année : 6 Juin 2020

RÔLE DE L'AECL

L'AECL contribue au bien-être des enfants accueillis tout en apportant soutien matériel et financier à l'équipe enseignante.

NOTRE BUDGET

Pour couvrir notre budget annuel, nous recevons des subventions des Mairies de Crevant-Laveine et Vinzelles, ainsi que du Conseil Départemental.

Nous complétons par un système d'adhésion où nous faisons appel à la solidarité des parents d'élèves sous la forme d'une cotisation annuelle. Enfin, les recettes des différentes manifestations et actions viennent clôturer notre budget annuel.

AECL, rue de la mairie, 63350 CREVANT-LAVEINE

Mail : amicale.ecole.cl@gmail.com

Facebook : Amicale de l'école de Crevant-Laveine

ÉCOLE DE CREVANT-LAVEINE

Une œuvre pédagogique et artistique : au sommet du Puy de Dôme

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur la chaîne des puys, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO , initié par le conseil départemental, les élèves de CE1 et CE2, sous la conduite de l'enseignante Stéphanie Pailloux, ont réalisé une œuvre monumentale exposée durant l'été au sommet du Puy de Dôme.

L'éducation au développement durable, à la responsabilité citoyenne, à la compréhension de la biodiversité, la sensibilisation à la fragilité des territoires, ont été les principaux objectifs menés par les élèves de l'école dirigée par Nathalie De La Fuente, qui a encouragé et soutenu ce projet qui témoigne de la vitalité et du rayonnement de l'école publique en milieu rural.

La première phase a eu lieu à la rentrée d'octobre où les enfants ont effectué une randonnée au départ du volcan de Lemptégy, agrémentée d'ateliers thématiques concernant la biodivesité de la chaîne des puys, l'origine des volcans ou l'évolution des paysages.

La deuxième phase s'est déroulée en classe où les élèves ont approfondi les sujets abordés au cours des ateliers de la randonnée, avec projection d'images et observation d'échantillons prélevés. La troisième phase plus difficile à mettre en pratique, a permis la réalisation d'une fresque de 3 mètres sur 2, représentant la chaîne des puys en peinture, collage et apports d'éléments naturels.

L'oeuvre laisse apparaître, outre le relief de la chaîne des puys, la faune et la flore du lieu, le pastoralisme, les mars, les vols de milans, les sols de basalte, les tourbières et les randonneurs.

Sous la houlette de Stéphanie, les élèves ont travaillé une vingtaine d'heures, par groupes et en rotation, à la réalisation de la fresque, avec l'aide de Jacky, enseignant retraité, de Pauline stagiaire et de Emie effectuant son service civique.

Fin juin, la réalisation de grande taille fut transportée dans un véhicule adapté par un parent d'élève qui s'était proposé et exposée parmi d'autres œuvres dans le hall de la gare du panoramique au sommet du Puy de Dôme. Une visite de l'exposition était prévue par le Conseil Départemental pour les élèves des classes participantes, mais annulée en raison de la canicule.

Pour cette manifestation, la classe de CM1 de Nadège Bremesse a aussi réalisé un jeu électronique sur les différents types de volcans.



LA MAM À MODELER

A la rentrée de septembre 2019, la MAM à modeler (Maison des Assistantes Maternelles), qui fonctionne depuis bientôt 5 ans (sous le statut d'association), avec l'équipe composée de Gaëlle, Laetitia et Malorie, accueille 12 enfants de 0 à 3 ans, dans une maison aménagée au centre bourg.

En plus des activités inhérentes à leur métier et en relation avec le Relais d'assistantes maternelles de la COMCOM (entre Dore et Allier), elles participent régulièrement avec les enfants aux ateliers proposés : activités manuelles, motricité, poterie...

La MAM, accueille aussi Colette Henry, intervenante en éveil musical et chant. Elles se rendent aussi à la Médiathèque intercommunale de Lezoux, pour assister et participer à des animations.

D'autres sorties sont organisées : centre de secours, jardin et basse-cour. Cette année, la MAM, a organisé un stage, animé par JF Prévention, Santé et Secours, pour sensibiliser les parents aux risques d'accidents et premiers secours.

Pour la première fois la MAM a organisé une bourse aux jouets et vêtements à la salle polyvalente, qui a connu un réel succès. Le bon fonctionnement d'une MAM, occasionne des frais importants (location des locaux, chauffage, déplacements), et c'est ainsi que les parents des enfants concernés, ont fondé une association: L'Amicale de la MAM à modeler, pour les encourager et leur venir en aide financièrement. Gaëlle, Laetitia et Malorie, les remercient du fond du cœur pour cette initiative.



L'AMICALE DE LA MAM À MODELER

Créée le 6 juillet 2019, l'Amicale de la « MAM à Modeler » vise à soutenir les activités réalisées pour les enfants au sein de la MAM (sorties à la ferme, à la caserne, motricité, sapin de Noël...) et à créer de la convivialité entre familles. Elle réunit des membres administrateurs (les parents des enfants gardés) et d'autres non décisionnaires : les 3 assistantes maternelles (Laetitia, Gaëlle et Malorie) et tous ceux qui le souhaitent (grands parents, anciens parents et enfants, etc.). Sa première action a été d'organiser le 30 novembre 2019 un marché de Noël convivial à la salle polyvalente, prêtée par la mairie. 18 exposants et artisans de la région proposaient miel, créations textiles et en crochet (sacs à main, articles enfants, bonnets...), bijoux fantaisie, sacoches en cuir, couteaux Le Thiers, savons et cosmétiques, vannerie et laine cardée, etc. En particulier, Corinne Muratet (poterie, La Brousse), Estelle Faria (condiments, Le Bourg), Aurélie Lapointe (confection, Le Bourg) et Xavier Chocheyras (sapins, Les Escolives) étaient présents, ce dernier ayant prêté sapins et branchages pour décorer la salle. Le midi, exposants et bénévoles se sont régalés de la truffade de O'Brin de Folie et des pâtisseries du Fournil des Délices. Tout la journée, la buvette proposait aux visiteurs vin chaud, boissons, gâteaux, crêpes, etc. et de s'attabler à l'espace bistrot. Les enfants avaient quant à eux un coin jeu sur l'estrade, un stand maquillage et une animation jeux de société d'Oïka Oïka. A la fin de la journée, Mme Riboulet (Le Bourg) a remporté le concours de pesée et le jambon de 7,360kg! Les participants ont apprécié l'ambiance bon enfant et chaleureuse de ce premier marché de Noël organisé par l'Amicale de la MAM.







ASSISTANTES MATERNELLES

Bernadette CHAMPREDON

10 route des Jolys - 63350 La croix Mozat 04 73 68 65 20

Myriam GAYMARD

16 rue les Blanchards - 63350 Crevant-Laveine 06 19 68 51 13

Gaëlle GRATALOUP

Maison des Assistantes maternelles Rue de la mairie Crevant-Laveine 04 73 87 06 41

Sandrine MICHEL

20 Route des Bigons - 63350 Crevant-Laveine 04 73 73 84 31

Lise NONDEDEOU

1 Bis Rue Bajolet - 63350 Crevant-Laveine 06 52 63 31 83









Emilie PRANAL

Fontpanade - 63350 La Croix Mozat

Chantal RAY-SOALHAT

10 rue la Moutade - 63350 Crevant-Laveine 04 73 68 67 20

Christine ROLLAND

17 Rue de l'Etang Garmy - 63350 Crevant-Laveine 04 73 68 67 19

Béatrice SAINT-ANDRE

29 rue des Escolives - 63350 La Croix Mozat 04 73 68 65 54

Véronique TURPIN

2 impasse de chez Table - 63350 La Croix Mozat 04 73 69 37 54



LE CRITERIUM DU DAUPHINÉ

Le criterium du Dauphiné (course cycliste) est passé lors d'une étape sur notre commune le mardi 11 juin après midi.

Les cyclistes sont arrivés par CULHAT par la D4, et sont passés par la Terrasse Basse, puis La Bresle où des élèves du groupe scolaire avaient mis des banderoles pour encourager les coureurs. Ils sont ensuite partis direction Maringues. L'arrivée de l'étape était à RIOM.







PÉTANQUE CREVANTOISE

Une nouvelle association vient de se créer en fin d'année sur notre commune. Son titre nous indique de quel loisir il s'agit. Cette activité pourra se pratiquer sur un terrain attribué par la commune vers le plateau sportif sur le site des six Pierres

Composition du bureau : président Bernard CHAUSSADE – trésorier Olivier ROCHE et secrétaire Aurélia BEDEL.

BIBILIOTHÈQUE

En 2019, la médiathèque « Entre Dore et Allier » a mis en place un service de portage à domicile (livres, revues, films, musique...) pour les séniors et les personnes en situation de handicap et/ou de longue maladie.

Renseignements au 04 73 78 11 07 ou par email reseau.mediatheque@ccdoreallier.fr



Samedi 28 septembre 2019 après -midi, la Biblio Mobile s'est déplacée à la salle polyvalente de Crevant-Laveine.

En plus des ateliers « livres, jeux de société, tablettes, origami », les nombreux participants ont pu apprécier un « escape game » préparé par l'équipe de la médiathèque « Entre Dore et Allier » et les bénévoles de Crevant.

Cette animation ayant remporté un vif succès, nous vous proposerons une nouvelle version de ce jeu d'énigmes samedi 19 septembre 2020.

Les plus petits, quant à eux, seront invités à venir écouter des histoires à la salle de Bajolet, **mercredi 25 mars 2020** lors d'un « On raconte ».

Nous espérons vous voir nombreux dans notre point-lecture au pôle commercial les lundis et vendredis de 16 h30 à 18 h.

Renseignements: au 04 73 78 11 07 ou par mail reseau.mediatheque@ccdoreallier.fr

CCAS

C'est le samedi 07 décembre 2019 qu'a eu lieu, à la salle polyvalente, le goûter organisé par le CCAS pour les aînés de la commune.

Ce rendez-vous annuel est toujours l'occasion de retrouvailles et d'un moment gourmand et convivial, animé cette année encore par un jeune et talentueux accordéoniste crevantois.

En fin d'après-midi, les

participants sont repartis avec le traditionnel colis de Noël ; les personnes qui ne peuvent être présentes reçoivent leur colis à domicile. Les membres du CCAS n'oublient pas les personnes qui sont en maison de retraite et leur apportent aussi un cadeau.

Rappelons que pour bénéficier du colis, il faut avoir 70 ans et habiter la commune ; le recensement se

fait automatiquement à partir des listes électorales.

Le CCAS a aussi pour vocation de venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés, ou isolées, handicapées ou malades.

Si cela est votre cas, n'hésitez pas à vous adresser en Mairie ou à solliciter une Assistante Social qui vous aidera à formuler votre demande auprès du CCAS.





LIGUE CONTRE LE CANCER

Suite à la démission de René BARTEAUX, resté bénévole actif, l'Antenne de Maringues et ses environs de la Ligue contre le Cancer a retrouvé un responsable en la personne de Christian PEZECHKE entrant au Conseil d'Administration du Comité Départemental. Sous l'impulsion de Christian et avec l'enthousiasme et la motivation de l'ensemble des bénévoles en 2019, l'Antenne locale a organisé diverses manifestations pour recueillir des fonds au profit de la Ligue contre le Cancer, ces fonds étant destinés à la recherche, à l'aide aux malades et à la prévention.

L'Antenne de Maringues et ses environs aura versé plus de 7000 € au Comité Départemental.

A cela, il faut ajouter les 6500 € pris en compte directement par le C.D. et recueillis lors de la Marche Rose du 22 septembre grâce à la participation de près de 600 marcheuses.

Par ailleurs, une action conjointe entre la Caisse Locale du Crédit Agricole et l'Antenne de Maringues de la Ligue a eu lieu lundi 18 novembre. Une tombola dont le tirage a eu lieu à la Mairie avec la participation de Paul Jedrasiak et Davit Zirakashvili, deux rugbymen de l'ASM et séance de photos et dédicaces... Cette action a permis de récolter des dons reversés à la Ligue.

L'Espace-Ligue Henri Bertrand 4 place de la Mairie à Maringues (Mardi et Jeudi de 10h à 12h), propose toujours des séances de gym adaptée, de sophrologie, d'Art Thérapie aux malades ou à leurs familles.

Des bénévoles formés à l'écoute les accueilleront chaleureusement. Tel: 07 79 51 58 99

L'Antenne de Maringues remercie vivement les associations et les municipalités qui apportent leur soutien, ainsi que les autorités paroissiales pour le prêt des églises lors des concerts.

Prochaines manifestations:

- Concert à Joze samedi 18 janvier
- Marche à Joze samedi 5 septembre
- Théâtre à Saint André le Coq vendredi 3 avril
- Choucroute dansante à Crevant-Laveine samedi 7 novembre

ACCA

L'ACCA remercie tous les participants contribuant au bon fonctionnement de l'association et aussi toutes les personnes qui nous soutiennent par leur présence lors des repas que nous organisons chaque année et surtout les épouses des chasseurs toujours présentes pour la participation des repas.



Cette année 2 sangliers ont été abattus par 2 jeunes chasseurs.

Composition du bureau :

Président : *Gilles FERVEL* Vice-président : *Gérard PICQ* Secrétaire : *Jacky BONNET* Trésorier : *David GARDELLE*

Trésorier adjoint : Jean BROUSSE

Commissaires aux comptes : Didier CHAUFFOUR ; François GARMIS

Membres du bureau : Thierry CHARLES ; Eric PONTHUS

Manifestations prévues en 2020 : Dimanche 19 avril : repas « civet de chevreuil

Dimanche 28 juin : assemblée à la broche Dimanche 19 juillet : sanglier à la broche

CLUB DU 3ème ÂGE



Le président, le bureau et tous les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020.

En 2012 notre club avait 111 adhérents, en 2019, il n'en reste plus que 63. En 7 ans, nous avons perdu 48 adhérents suite à leur décès ou à leur état de santé. Malgré tout notre club continu à vivre.

Cette année nos trois thés dansants du lundi de Pâques, lundi de Pentecôte et du dimanche 22 septembre ont eu encore beaucoup de succès.

Nos 4 sorties au restaurant :

Repas des 40 ans de notre club au feu de bois à Orléat le 28 mars Repas friture grenouille à beau rivage à Puy Guillaume le 4 juillet Repas au gré du vent à Tissonnière le 10 octobre Spectacle de Noël aux Arcades de Barjavel à Courpière le 13 décembre

Programme 2020:

Nos manifestations thés dansants : • Lundi 13 avril • Lundi 1^{er} juin • Dimanche 4 octobre Nos sorties restaurant :

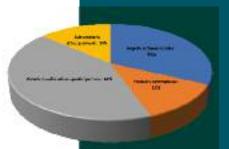
- Jeudi 26 mars : repas morue au Feu de bois
- Vendredi 3 juillet : repas friture-grenouille chez Defais
- Jeudi 22 octobre : repas à Beau Rivage
- Vendredi 18 décembre : repas de Noël au Gré du vent

Nous remercions la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte en mettant gratuitement la salle de Bajolet à notre disposition pour nos réunions du vendredi.



RECETTES ET DÉPENSES

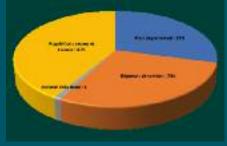
DÉTAIL DES RECETTES	2017	2018	2019	DÉTAIL DES DÉPENSES	2017	2018	2019
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
Impots et taxes locales (contributions directes, taxes sur droits de mutation)	260 699 €	296 959 €	296 348 €	Frais de personnel (salaires et charges)	266 670 €	254 704 €	250 455 €
Produits communaux (affermage, revenus des immeuble, cantine)	108 846 €	110 725 € 114 669 €		Dépenses des services (fournitures et achats divers, entretien, communication,	224 675 €	249 107 €	243 456 €
Dotations – allocations- participation (dotations de		53 323 € 335 057 €	385 499 €	part organisimes intercom- munaux			
l'Etat et autres participations des communes pour élèves)	at et autres participations			Annuité de la dette	34 339 €	11 744 €	8 420 €
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
Subventiond'équipement, dotations, fonds divers, FCTVA	81 901 €	98 846 €	126 417 €	Acquisitions neuves et travaux	222 303 €	119 085 €	354 886 €
Excédent reporté n-1	516 121 €	572 903 €	779 850 €	Excédent reporté n-1	572 903 €	779 850 € *	845 566 €
TOTAL RECETTES	1 320 890 €	1 414 490 €	1 702 783 €	TOTAL RECETTES	1 320 890 €	1 414 490 €	1 702 783 €



*à enlever de ce chiffre les travaux non encore réglés ou à réaliser mais budgétées (travaux SIEG, toiture école, etc. ...)

Taux d'imposition des 3 taxes locales inchangés en 2019

Taxe habitation: 12,90%
Taxe foncier bâti: 17,42%
Taxe foncier non-bâti: 69,96%



INCIVILITÉS

De plus en plus de dépôts d'immondices sont constatés sur le territoire de la commune, les agents communaux ramassent de nombreux détritus (poubelles, déchets plastiques, déchets du bâtiment), dans les chemins, sur les communaux et sur les bords d'Allier. La multiplication des faits va conduire la mairie à déposer plainte a chaque constat d'infraction.

Prenons conscience que de tels comportements nuisent à l'avenir de nos enfants ou petits-enfants.



Quel environnement voulons-nous leur laisser !!!

En collaboration avec la mairie de CULHAT, déchets ramassés sur les bords de l'ALLIER en limite de nos deux communes. Résultat : un camion benne par commune a été rempli et un après midi de travail pour les agents communaux

Voici à quoi ressemble notre commune : c'est bien de faire des travaux mais n'oubliez pas qu'il y a des déchèteries pour amener vos gravats. La mairie dit STOP à toutes ces incivilités.







Notre commune rurale n'est pas une poubelle à ciel ouvert : alors si vous voulez vivre à la campagne respectez-là!

INFORMATIONS PRATIQUES

SAMU 15

GENDARMERIE 17

Brigade de proximité de Lezoux : 04 73 73 10 14

CENTRE ANTI POISON 04 72 11 69 11

CENTRE DES GRANDS BRULÉS 04 72 11 75 98

CENTRE HOSPITALIER THIERS 04 73 51 10 00

SIAP DORE ALLIER

En cas de problèmes avec le réseau d'eau : 04 73 73 11 51

SIASD (syndicat intercommunal d'aide et de soins à domicile) 04 73 73 18 86

ENEDIS-EDF

Centre d'appel: 08 00 12 33 33

Dépannage électrique : 09 72 67 50 63

TRÉSORERIE DE LUZILLAT

Route de Vendègre – 63350 LUZILLAT 04 73 73 88 30

MAIRIE

04 73 68 72 32

mairie.crevantlaveine@wanadoo.fr www.crevantlaveine.fr / application CETICI

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et jeudi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE

Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 12h15 Fermeture le lundi

DÉCHETTERIE LEZOUX

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

L'été ouvert jusqu'à 18h30

DÉCHETTERIE MARINGUES

Horaires été : du mardi au vendredi : de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 Horaires hiver : du mardi au vendredi : de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

(première carte gratuite – renouvellement non justifié 12€)

SBA (Syndicat du Bois de l'Aumone)

04 73 64 74 44

www.sba63.fr

GROUPE SCOLAIRE 04 73 68 67 45

Cantine : élèves de la commune et RPIC : 3.30€

élèves extérieur : 5.00€ Garderie : 1,10€ par demi-heure

LOCATION SALLE DU BAJOLET

Réservée aux habitants et associations de la commune : 50€ LOCATION SALLE POLYVALENTE

Aux particuliers

habitants de la commune

WE et jours fériés : 230€

24h en semaine : 80€

Aux particuliers habitants hors commune

WE et jours fériés : 450€ 24h en semaine : 200€

Associations

Assemblée générale : gratuite Toute manifestation : 100€

ASSAINISSEMENT

La question de l'assainissement perdure sur la commune depuis de nombreuses années. Dans un premier temps, cette question a été gérée en direct par la commune qui avait eu la volonté de créer de l'assainissement collectif pour une partie du bourg. Le coût exorbitant de la création du système face au peu de foyers raccordés a conduit l'ancienne équipe municipale à abandonner le projet. Par la suite, la compétence assainissement se complexifiant, il a été décidé de transférer celle-ci à l'intercommunalité via la création du SPANC. Celui-ci organise le contrôle des systèmes existants par la délégation de service public à une société prestataire VEOLIA, contrôle non satisfaisant, le SPANC a donc repris la gestion de la question en régie.

Restait le problème du zonage de CREVANT qui prévoyait toujours un système collectif dans le bourg.

La municipalité actuelle a donc décidé de modifier le zonage, afin que toute la commune soit en assainissement individuel. Pour ce faire, une enquête publique a eu lieu en mairie du 30 septembre au 31 octobre 2019, le commissaire enquêteur n'a relevé que deux remarques sur la période et a émis un avis sans réserve pour la modification du zonage.

Aujourd'hui, toute la commune est en zone d'assainissement individuel. Une nouvelle campagne de contrôle faite par le SPANC est en cours, elle est le préalable à tous travaux et est indispensable pour accéder à de potentielles aides (bassin Loire-Bretagne, conseil départemental).

La municipalité réfléchit à la mise en place d'une aide financière pour ses administrés qui engageraient des travaux.

Commune de 991 habitants - Superficie de la commune 19,76 m2

Communauté de communes : Entre Dore et Allier - Canton de Lezoux Arrondissement de Thiers - département du Puy-de-Dôme - Régior Auvergne Rhône Alpes

Bulletin municipal de Crevant-Laveine mars 2020

Comité de rédaction : Agnès LAVEST - Patrick GAYMARD - ean-Christophe ROBILLON - Sylvie EXBRAYAT et Micheline SAUVANET

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2020

JANVIER Vendredi 10 janvier Samedi 18 janvier	Assemblée Générale Vœux du Maire	Club Le Lierre Mairie
FÉVRIER Samedi 15 février	Loto	Amicale de l'école
MARS Dimanche 15 mars / Dimanche 22 mars Mercredi 25 mars	Élections municipales Raconte-tapis	Mairie Médiathèque
AVRIL Lundi 13 avril Dimanche 19 avril	Thé dansant Repas	Club de Lierre ACCA
MAI Vendredi 8 mai	Victoire 1945	Mairie
JUIN Lundi 1er juin Samedi 6 juin Dimanche 28 juin	Thé dansant Kermesse Assemblée Générale	Club Le Lierre Amicale de l'école ACCA
JUILLET Dimanche 19 juillet	Méchoui	ACCA
AOUT Jeudi 27 août	Don du sang	Établissement français du sang
SEPTEMBRE Samedi 19 septembre	Bib en balade	Médiathèque
OCTOBRE Dimanche 4 octobre Dimanche 18 octobre	Thé dansant Vide-grenier	Club Le Lierre MAM à modeler
NOVEMBRE Samedi 7 novembre Mercredi 11 novembre	Choucroute Armistice 1918	Ligue contre le cancer Mairie
DÉCEMBRE Samedi 5 décembre	Goûter	CCAS